

Bruxelles, le 27 avril 2000

- A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargé de l'Enseignement;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs des Provinces;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement fondamental subventionné;
- Aux Directions des établissements du fondamental subventionnés par la Communauté française, et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements ;
- Aux Directions des établissements du fondamental organisés par la Communauté française et par leur intermédiaire aux Membres des équipes pédagogiques de ces établissements.

Pour information :

- Aux membres des Services d'Inspection et de Vérification;
- Aux Associations de parents;
- Aux Organisations syndicales représentant le personnel enseignant.

**Objet : Campagne « cartable vert ». Rentrée des classes écologique 2000-2001.
Information et sensibilisation à la protection de l'environnement
et à la prévention de l'apparition des déchets.**

Dans la résolution du Conseil du 24 février 1997 relative à une stratégie communautaire pour la gestion des déchets, l'Union européenne réaffirme sa conviction que *« la prévention, visant à ramener au minimum la production de déchets et les propriétés dangereuses de ceux-ci, doit être la première priorité de toute politique rationnelle en matière de déchets »*.

Cette priorité est reprise dans le cadre réglementaire des trois Régions du pays.

C'est dans ce contexte que la Région flamande, la Région bruxelloise et la Région wallonne se sont unies pour mener, auprès des enfants, une première grande campagne de sensibilisation sur la problématique de la prévention des déchets.

Cette première campagne s'adresse aux enfants de l'école primaire mais aussi à leurs parents et à l'ensemble du personnel directeur, enseignant et d'encadrement des écoles.

L'objectif est de sensibiliser chacun au rôle actif et concret à jouer dans le cadre de la prévention des déchets, de la préservation des ressources naturelles et du respect de l'environnement.

Le Décret « Missions » de 1997 définit, parmi les objectifs prioritaires de l'enseignement, la préparation des élèves à être des citoyens responsables. L'éducation à l'environnement s'inscrit dans ce cadre et représente ainsi une valeur fondamentale à intégrer, de façon transversale, dans les missions de l'enseignement maternel et primaire.

Partant de ce postulat, j'ai décidé de m'associer à la campagne « Cartable vert » pour la prochaine rentrée scolaire 2000-2001. Cette campagne vise à informer tant le personnel enseignant que les élèves et leurs parents sur le type de matériel scolaire qui répond au mieux à l'approche d'un apprentissage à la consommation durable.

Début juin, sur le thème de « Je suis en classe verte toute l'année », les Régions enverront, dans les établissements du primaire, des dépliants à destination des élèves leur présentant une série de produit respectueux de l'environnement.

Je vous invite à être attentif à cette dimension lors de la confection des listes d'achats de matériel scolaire soumises aux élèves en début d'année scolaire.

Je vous demande de réserver un accueil favorable à ces outils d'information et de leur assurer une large diffusion au sein de vos établissements.

Les enseignants désireux d'obtenir des informations complémentaires relatives aux aspects pédagogiques de la campagne, en vue d'une présentation dans leurs classes, pourront s'adresser au **Réseau IDée** qui se tiendra à leur disposition au : 02/286.95.70 ou www.reseau-idee.be

Jean-Marc NOLLET